



DOCUMENT DE REFERENCE
Infection entérobactéries
productrices de bétalactamases à
spectre élargi non E. coli (ESBL
ou BLSE) – EMS et en institutions
spécialisées pour adultes

Code : REF-174_F
Fichier : F:\QUALITE - SMC\Processus de prestations\Surveillance du système sanitaire\HPCI
Version : 3 du 12.08.2025

Informations générales	
Informations générales sur l'agent infectieux	<ul style="list-style-type: none"> ESBL (BLSE) sont des entérobactéries productrices de béta-lactamases à spectre élargi = bactérie résistante aux antibiotiques de la classe des bétalactamines Lors d'une infection à ESBL et non un portage, les bactéries sont présentes en plus grands nombres, d'où l'instauration de Mesures Additionnelles Elles peuvent être à l'origine d'infection du sang, de l'urine, de la peau, d'infections respiratoires et d'infections abdominales. Elles sont contenues dans le tube digestif et se propagent via les selles.
Mode de transmission	<ul style="list-style-type: none"> Par contact direct, exemple : de personne à personnes, via les mains Par contact indirect lorsque l'on touche l'environnement ou le matériel contaminé
Période d'incubation	Variable
Période de contagiosité	<ul style="list-style-type: none"> Variable, à savoir que le portage intestinal dure de quelques mois à plusieurs années
Mesures Additionnelles (MA) à mettre en place sur avis médical	<p>CONTACT en cas d'infection à ESBL non E.coli</p> 
Durée MA	Pendant toute la durée de l'infection d'entérobactéries non E. coli productrices d'ESBL

Prise en charge du résident-e	
Chambre	<ul style="list-style-type: none"> Lors d'infection à ESBL non E. coli, avec diarrhées non-contenues et/ou incontinence fécale, à l'admission en EMS ou en institution spécialisée pour adultes : chambre individuelle. Lors d'infection à ESBL non E. coli, avec diarrhées non-contenues et/ou incontinence fécale, en cours de séjours à l'EMS ou en institution spécialisée pour adultes en chambre double : chambre individuelle ou instaurer un isolement géographique avec non-partage des WC Cohortage possible (placer plusieurs résident-e-s ayant le même agent infectieux dans la même chambre)
Sanitaire	Lors de diarrhées et/ou d'incontinence fécale et en l'absence de WC dans la chambre mettre à disposition de la-le résident-e infecté-e/porteur une chaise percée dédiée.

Nom et emplacement du fichier	Page	Date
Document de référence <i>Infection entérobactéries productrices de bétalactamases à spectre élargi non E.coli (ESBL ou BLSE)/site internet HPCI Fribourg</i>	1 / 5	21/08/2025

Circulation	<p>Si diarrhées non-contenues et/ou incontinence fécale et/ou incapacité à maintenir le site infecté hermétiquement fermé (exemple par un pansement étanche ou une protection urinaire étanche ou une sonde vésicale sans fuite) :</p> <ul style="list-style-type: none"> La-le résident-e reste en chambre jusqu'à la fin des diarrhées et/ou incontinence fécale et/ou incapacité de maintenir le site infecté hermétiquement fermé Ne participe pas aux animations et au repas en salle à manger Limiter les déplacements aux besoins vitaux <p>Si absence de diarrhées et site infecté hermétiquement fermé (exemple par un pansement étanche ou une protection étanche ou sonde vésicale sans fuite) :</p> <ul style="list-style-type: none"> La-le résident-e circule librement, participe aux animations en collectivité et au repas en salle à manger
Equipement de Protection Individuel (EPI) pour le personnel	<p><u>En cas d'infection à ESBL non E. coli, avec diarrhées non-contenues et/ou incontinence fécale et/ou site infecté non-hermétiquement fermé :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> Avant d'entrer en chambre, port de la surblouse : si contact direct avec la-le résident-e ou son environnement immédiat. Pas nécessaire si simple passage en chambre. Eliminer la surblouse en chambre, après 24 heures d'utilisation maximum.
Affiches signalétiques	<p>Sur la porte de la chambre :</p> <p>À l'extérieur</p>  <p>À l'intérieur</p> 
Matériel de soins	<ul style="list-style-type: none"> Réserver au résident-e pendant la durée des Mesures Additionnelles. Si pas possible, désinfecter entre chaque résident-e Privilégier le matériel à usage unique
Evacuation du linge et vêtements	<p>Filière habituelle, selon les Précautions Standard, soit :</p> <ul style="list-style-type: none"> Sacs à linge usuels dans le vidoir, double emballage si souillé avec des liquides biologiques Ne pas rincer le linge et/ou habit souillé à cause des risques de projection
Evacuation de la vaisselle	Aucune procédure particulière, suivre la filière habituelle (pas de vaisselle jetable)
Elimination des déchets	Filière habituelle, selon les Précautions Standard
Voisin-e de chambre	<ul style="list-style-type: none"> Maintenir un isolement géographique La-le voisin-e de chambre peut circuler librement Selon avis médical et en cas de situation épidémique (>1 situation), dépistage par 1 frottis rectal et si présence sonde vésicale et plaie

Nom et emplacement du fichier	Page	Date
Document de référence Infection entérobactéries productrices de bétalactamases à spectre élargi non E.coli (ESBL ou BLSE)/site internet HPCI Fribourg	2 / 5	21/08/2025

Visites	<ul style="list-style-type: none"> • Autorisée • Ne pas s'asseoir sur le lit • Ne pas utiliser les WC en chambre • Désinfection des mains en entrant et en sortant de la chambre
---------	--

Nettoyage/Désinfection	
Matériel de soins	Nettoyage/Désinfection du matériel de soins entre chaque résident-e avec le détergent-désinfectant habituel
Linge et vêtements	<p>Selon les Précautions Standard :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Nettoyage de la literie et du linge de bain à la machine à 60°C • Nettoyage des vêtements du résident-e à minimum 40°C • Changer le linge de lit et le linge de bain dès souillures et selon les règles institutionnelles
Environnement	<p>Planification du nettoyage de la chambre en dernier.</p> <p>Pendant la durée des Mesures Additionnelles :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Nettoyage/Désinfection de l'environnement direct du résident-e (table de nuit, moyens auxiliaires, téléphone, sonnette, accoudoirs, télécommande ...), des sanitaires et du sol avec détergent-désinfectant habituel <p>A la levée des Mesures Additionnelles ou au départ du résident-e :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Changement du rideau de séparation même si la-le résident-e reste dans la même chambre • Changement des linges de lit et des linges de bain à la levée de l'isolement • Nettoyage/Désinfection de l'environnement direct du résident-e, des sanitaires et du sol avec le détergent-désinfectant habituel

Déclaration obligatoire	
Médecin cantonal	Non, sauf si flambée (≥ 2 situations), les cas doivent être déclarés dans un délai de 24 heures via le formulaire de OFSP A l'adresse e-mail : maltrans@secu.fr.ch

Références	<ul style="list-style-type: none"> - Document adapté selon les recommandations nationales de Swissnoso "Prevention and control of MDRO in the non-outbreak setting" (Version 1.0, octobre 2021, 1MB) - Selon Guide pratique 2024 de prévention et de traitement des infections en établissement médico-social
-------------------	---

Nom et emplacement du fichier	Page	Date
Document de référence Infection entérobactéries productrices de bétalactamases à spectre élargi non E.coli (ESBL ou BLSE)/site internet HPCI Fribourg	3 / 5	21/08/2025

A plastifier et à coller sur la porte d'entrée de la chambre

Nom et emplacement du fichier	Page	Date
Document de référence <i>Infection entérobactéries productrices de bétalactamases à spectre élargi non E.coli (ESBL ou BLSE)/site internet HPCI Fribourg</i>	4 / 5	21/08/2025

RESUME DES MESURES SPECIFIQUES

Mesures Additionnelles (MA)	CONTACT 
Hygiène des mains	<p>Désinfection des mains à la solution hydroalcoolique avant d'entrer en chambre et en sortant de la chambre et selon les 5 indications de l'OMS</p> <div style="display: flex; align-items: center;">  <div style="margin-left: 10px;"> <p>5 INDICATIONS DE BASE À RESPECTER Un geste d'hygiène des mains doit être pratiqué:</p> <ul style="list-style-type: none"> avant contact patient; après contact patient; avant acte aseptique (propre); après liquides biologiques/gants; après contact avec objet/environnement. </div> </div>
Equipement de Protection Individuel (EPI) pour le personnel	<p>Avant d'entrer en chambre :</p>  <p>Surblouse pour tout contact direct avec la-le résident-e ou son environnement immédiat</p> <p>La surblouse peut être utilisée 24 heures (maximum 2 surblouses sur un statif en chambre)</p>
Dispositifs médicaux	Privilégier matériel à usage unique Limiter au maximum le stockage de matériel en chambre Désinfecter le matériel avec le détergent/désinfectant habituel après usage
Linge	Evacuer le linge sale dans les sacs à linge au vidoir
Déchets	Evacuer les déchets dans le sac poubelle au vidoir Eliminer les piquants/tranchants dans les safe box
Environnement	Nettoyage/Désinfection avec détergent/désinfectant habituel, en respectant le principe du plus propre au plus sale

Nom et emplacement du fichier	Page	Date
Document de référence <i>Infection entérobactéries productrices de bétalactamases à spectre élargi non E.coli (ESBL ou BLSE)/site internet HPCI Fribourg</i>	5 / 5	21/08/2025